



Le 5 octobre 2020

## Obtenir un avenir avec des projets et les emplois !

Depuis le rachat de GazelEnergie par le groupe EPH, la direction, par ses choix, a privé notre entreprise de ressources pouvant assurer un avenir aux salariés.

A croire que cette stratégie a été négociée avec le gouvernement bien avant l'arrivée d'EPH.

Lors d'un CSE extraordinaire, tenu le 8 septembre, sur les orientations stratégiques de l'entreprise, la direction de GazelEnergie a annoncé une restructuration, anticipant les directives gouvernementales sur la sortie du charbon, en annonçant « *le lancement d'un Plan de restructuration* » dans les jours suivants.

La direction de GazelEnergie a franchi une nouvelle étape lors des CSE du 15 puis du 23 septembre et a affiché clairement sa volonté d'appliquer « un plan de sauvegarde de l'emploi » (PSE), qui prévoit le licenciement de près de 70% des effectifs de l'entreprise d'ici avril 2022, mais se traduisant par l'arrêt prématuré de la tranche au charbon de GARDANNE, générant de nombreux licenciements d'ici la fin du premier trimestre 2021.

La seule proposition de l'entreprise est celle exprimée par son PDG dans un courrier individuel pour évoquer le plan de licenciements et des pseudo-solutions industrielles. Ces solutions ne sont ni validées, ni financées et, plus grave encore, leur concrétisation se fera sans les salariés actuels de Gazel Energie dont le licenciement est envisagé dans les prochains mois.

Les salariés ainsi que les Organisations Syndicales ne sont pas dupes, cette stratégie vise à dépecer l'entreprise et diviser les salariés. C'est la politique de « la coquille vide ». Suppression d'emplois, casse industrielle, voilà les seules solutions concrètes apportées par le groupe.

En amont de ces annonces, l'ensemble des organisations syndicales CGT, CFE-CGC, FO et CFDT ont porté plusieurs solutions auprès de la direction, qui permettraient de « sortir d'une spirale de casse de l'outil industriel et de licenciements contraints ».

D'autres choix sont possibles et existent.

A l'unanimité, en instance du 23 septembre, les élus du CSE ont désigné un expert dans le cadre de cette procédure pour analyser le contenu de ce plan.

A ce jour, la direction sollicite chaque organisation syndicale pour aborder le contenu du PSE.

**L'ensemble des organisations syndicales CGT, CFE-CGC, FO et CFDT ont décidé « de ne pas négocier tant que les conclusions de l'expert ne seront pas remises au CSE et tant que la direction ne révisera pas sérieusement sa copie en y intégrant toutes les pistes qui permettraient de pérenniser et développer l'outil de travail. Aucune négociation n'est envisageable tant que les projets en cours d'étude ne seront pas mis au centre de la négociation. »**

**Dans ce contexte, Les organisations syndicales CGT, CFE-CGC, FO et CFDT de GazelEnergie appellent l'ensemble des salariés à être vigilants et prêts à se mobiliser pour obtenir un avenir, se traduisant par la pérennisation des emplois.**